

AI Index: PRE01/106/2012
24 February 2012

La Bolivie doit enquêter sur les violences commises contre des manifestants handicapés

Les autorités boliviennes doivent ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur les allégations faisant état d'un recours excessif à la force par la police contre des personnes handicapées pendant une manifestation à La Paz jeudi 23 février 2012, a déclaré Amnesty International.

Plusieurs personnes ont été blessées ou ont perdu connaissance lorsque la police a mis en place un cordon de sécurité près de la place Murillo et a repoussé les manifestants qui essayaient d'avancer, utilisant semble-t-il du gaz poivre et des décharges électriques sans discrimination.

Les autorités ont déclaré que la police avait répondu à des attaques violentes de la part des manifestants, et que des policiers avaient aussi été blessés dans les affrontements.

« Des informations et des images préoccupantes des abords de la place Murillo semblent montrer que la police s'en est pris violemment et au hasard aux manifestants, dont beaucoup étaient en fauteuil roulant », a déclaré Guadalupe Marengo, directrice adjointe du programme Amériques d'Amnesty International.

« Les forces de sécurité boliviennes ont pour mission de maintenir l'ordre public, mais elles doivent toujours le faire dans le respect des normes internationales relatives aux droits humains concernant le recours à la force. Toutes les allégations de violations doivent donner lieu à une enquête approfondie et impartiale ».

Les affrontements de La Paz sont intervenus à la fin d'un voyage de 100 jours pour un grand nombre de manifestants, qui avaient parcouru quelque 1 600 kilomètres à travers le pays afin de demander une augmentation des allocations pour les handicapés.

Jeudi 23 février, la Chambre des députés bolivienne a adopté une loi pour le traitement privilégié des personnes handicapées.

Les manifestants affirment que le gouvernement n'a pas tenu compte de leurs revendications lors de la rédaction de cette loi. En particulier, ils réclament de meilleures perspectives d'emploi et une augmentation de l'allocation handicap accordée par l'État.

« Les autorités doivent veiller à ce que les Boliviens handicapés soient consultés sur toute proposition de loi les concernant. Toutes les mesures prises doivent répondre à leurs besoins tels que définis dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées », a souligné Guadalupe Marengo.